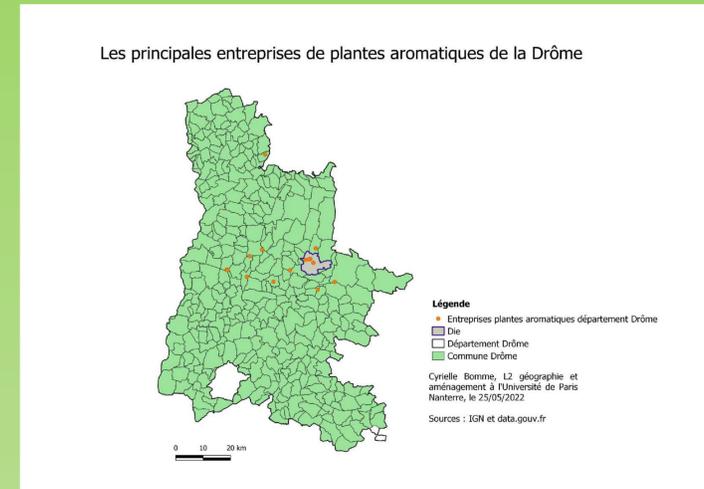
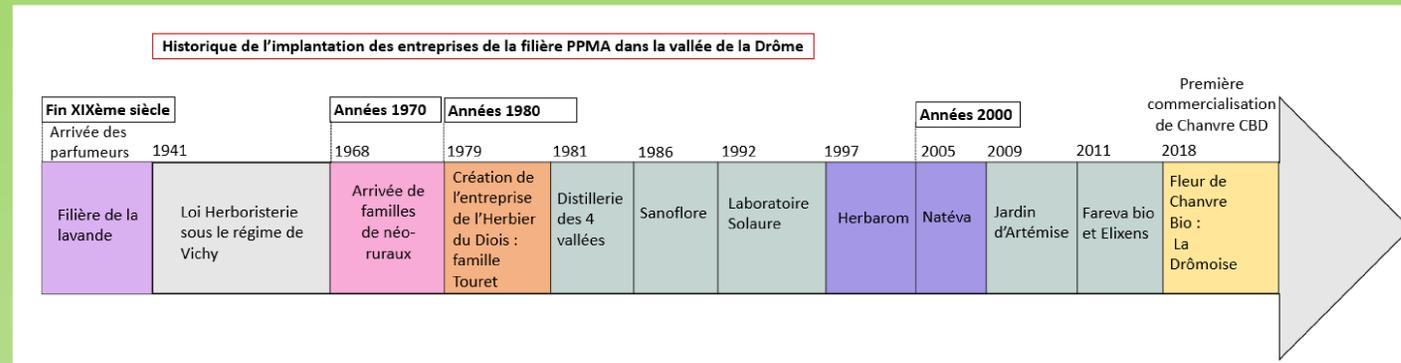


La production de plantes aromatiques dans le pays Diois

Les plantes aromatiques sont des aromates qui sont souvent odorants et dont les extraits et les transformations en font ressortir les propriétés. En France, près de 10 189 entreprises font partie de la filière des plantes aromatiques et médicinales. La taille de cette filière agricole est faible par rapport aux nombres d'entreprises agricoles. Cependant, c'est une filière qui progresse et qui prend de plus en plus d'importance.

Problématique : En quoi le territoire du Diois est-il propice au développement de la filière des plantes aromatiques et médicinales ?

1/ Une culture des plantes aromatiques fortement ancrée dans le Diois



Nous avons réalisé des entretiens avec différentes entreprises de la filière PPAM ainsi qu'avec des élus et des habitants de la commune de Die.

2/Une production bio, locale et artisanale

Des exemples : la ferme de Solaure, le jardin d'Artémise et les jardins de l'Aube

-Une part conséquente des récoltes de plantes aromatiques se font soit :

➡ par des producteurs qui possèdent une parcelle agricole de plantes aromatiques de petite taille (quelques hectares au maximum), et qui ont généralement une autre activité économique comme une location de gîtes ou une autre activité agricole telle que la viticulture.

➡ par des cueilleurs qui ont des zones de cueillette définies, notamment pour les cueillette en bio.

Les producteurs locaux de plantes aromatiques construisent parfois une entreprise autour de leurs cultures puis transforment et vendent leur production sur place.

La vente des plantes aromatiques peut se faire via différents moyens :

- le marché, se trouvant au centre de la ville de Die
- les coopératives comme Le Silo et La Carline
- en direct, chez le producteur
- un site internet

Vente de plants aromatiques dans Le Silo



Photographie prise par Nolwenn COURTET à Die

Champ de lavande dans les hauteurs de Die



Photographie prise par Nolwenn COURTET

Champ de mélisse à Châtillon-en-Diois



Photographie prise par Cyrielle BOMME

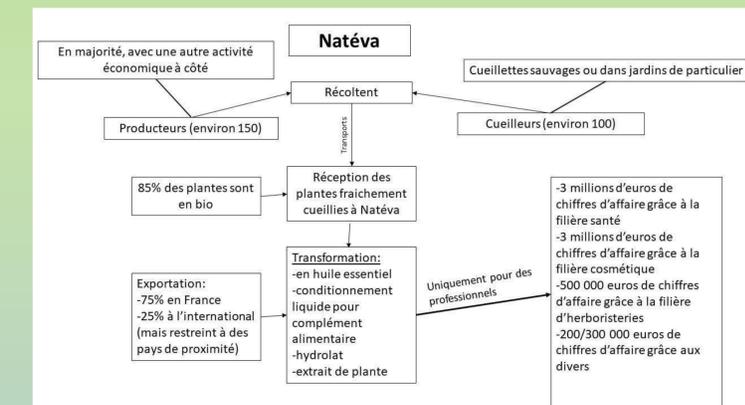
3/Une production industrielle destinée au territoire nationale

Les entreprises avec une productivité plus importante sont également présentes dans cette région. Certaines comme l'Herbier du Diois sont des grossistes commercialisant leur propre production, des productions locales ou importées d'Asie, d'Amérique ou d'Europe pour être revendues à des entreprises françaises. De grandes entreprises françaises de la filière cosmétique ou pharmaceutique se fournissent auprès de ces entreprises.

Entreprise de l'Herbier du Diois



Photographie prise par Nolwenn COURTET à Châtillon-en-Diois



Conclusion

En 1941, le régime de Vichy a interdit le métier d'herboriste. Le pays du Diois, qui était un refuge des résistants pendant la seconde guerre mondiale a gardé le savoir-faire de la culture et de l'utilisation des plantes aromatiques. A partir des années 1970, des néo-ruraux se sont installés dans la vallée du Diois et ont contribué également au développement de la filière PPAM : des emplois agricoles ont donc été maintenus dans des zones délaissées par l'agriculture conventionnelle. Grâce aux ventes locales, les petits producteurs renforcent aussi les liens sociaux avec les consommateurs ruraux et urbains.